



## Association sportive

Le Collège propose à tous les élèves, quel que soit leur niveau, la possibilité de pratiquer une activité sportive de loisir en dehors des heures de cours. Un entraînement a lieu toutes les semaines avec un professeur du Collège.

Différentes activités sont proposées : Futsal, Basket-ball, Badminton, Escalade et Tennis de table. Une tenue de sport adaptée à l'activité sera obligatoire, ainsi que le matériel nécessaire (raquette et balles en tennis de table).

L'inscription à l'association pour l'année est de 25€.

L'élève s'inscrivant à l'AS s'engage à être assidu. Suite à 3 absences non justifiées, les professeurs se réservent le droit de laisser la place à un autre élève pour la suite de l'année.

Il est possible de pratiquer plusieurs activités sous réserve de places disponibles, la priorité sera donnée au premier choix de l'élève.

Une **permanence aura lieu le mardi 24 septembre de 12h25 à 13h15 dans la cour d'honneur** du collège pour rendre la **partie à découper ci-dessous ainsi que le chèque de 25€** à l'ordre de Association Sportive Fromente – C.C.P 2501 18 R

Seuls les élèves qui rendront le document et le chèque lors de ce jour de permanence seront acceptés.

### Lundi :

- 12h20 à 13h15 : **Futsal - 4èmes et 3ème** – Mr VEYRE
- 12h20 à 13h15 : **Escalade 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>** – Mme LEPINE
- 12h20 à 13h15 : **Tennis de table** – Mme CLEMENT

### Mardi

- 12h20 à 13h15 : **Escalade - 3ème** – Mr VEYRE
- 12h20 à 13h15 : **Badminton** – Mme CLEMENT

### Jeudi :

- 12h20 à 13h15 : **Escalade – 6èmes et 5èmes** – Mme LEPINE
- 12h20 à 13h15 : **Basket** – Mme CLEMENT

### Vendredi :

- 12h20 à 13h15 : **Futsal – 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>** – Mr JOURDA



Partie à rendre avec le chèque lors de la permanence le mardi 24 septembre entre 12h25 et 13h15

NOM : ..... Prénom : .....

Classe : ..... Date de naissance : .....

Activité(s) choisie(s) :

- 1-
- 2-
- 3-

Signature des parents ou responsables :